



ÉTÉ 2024

ALSH
La Chapelle des Marais

Du 8 juillet au 2 août
et
du 19 au 30 août

Pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans

Réservations à partir du 12 juin à 7h30
sur l'Espace Famille



www.lachapelledesmarais.fr

Viens vivre nos jeux olympiques et paralympiques

JUILLET 2024

SORTIE PISCINE

Jeudi 11 juillet,

n'oublie pas ton maillot de bain...

SORTIE Natural'parc

Jeudi 25 juillet,


départ à 8h45

Journée sportive avec l'Esp'ado

**Mardi 30 juillet,
mets tes baskets...**

Les veillées de Juillet :

- mardi 16 juillet : à partir du Ce2, Escape game à Saint Joachim, apporte une lampe de poche.
- mardi 23 juillet : Veillée pour les maternelles
- jeudi 1er août : Veillée pour tous



**Viens vivre
nos jeux olympiques
et paralympiques
AOÛT 2024**

**Initiations aux handisports
durant le mois d'août**

**SORTIE PISCINE
Mardi 27 août**

La veillée d'Août :

**Mercredi 28 août :
à partir de la grande section,
veillée à Parcofolies**

**Pour finir l'été en beauté vous êtes tous invités :
le 30 août à partir de 18 heures
à découvrir ce que les enfants ont fait durant les vacances.**

INFOS PRATIQUES

Les activités de l'accueil de loisirs sont adaptées aux désirs, à l'âge et à la maturité des enfants.
Les propositions des animateurs peuvent être modifiées en fonction des envies, des conditions climatiques et des idées de chacun.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

Diverses formules possibles :

- à la journée, de 9h à 17h30,
- à la demi-journée, soit de 9h à 11h30
(possibilité de récupérer les enfants aux Fifendes à 12h), soit 13h30-17h30,
- à la demi-journée avec repas, soit de 9h à 13h30 ou de 11h30 à 17h30,
- Des accueils péricentres sont proposés de 7h30 à 9h et de 17h30 à 19h (service facturé à la demi-heure)

Merci de respecter ces horaires

Vous ne pouvez pas inscrire votre enfant
seulement les jours de sortie.

Les familles ayant leur résidence principale à la Chapelle des Marais seront accueillies en priorité.

Pour tous les jours :

Nous vous conseillons de munir votre enfant d'un sac à dos avec :

- une casquette
- de la crème solaire
- une tenue de rechange
- nos amis doudou pour les plus jeunes.

Par ailleurs, nous conseillons aux enfants de se vêtir de vêtements confortables (qui ne craignent pas de s'abîmer) et de porter des chaussures adaptées à la pratique d'activités extérieures (les tongs sont interdites)

Les repas (pris au restaurant scolaire des Fifendes) ou les pique-niques sont fournis pour tous les enfants (sauf PAI)

Tarifs en fonction des ressources familiales



Toute réservation non annulée au moins 7 jours à l'avance sera facturée, sauf sur présentation d'un justificatif.

Maison de l'Enfance
54 boulevard de la gare
44410 La Chapelle des Marais

www.lachapelledesmarais.fr
alsh@lachapelledesmarais.fr
02.40.53.90.75

